Capitale du Champagne
EPERNAY

Règlement du "Talk du maire"
www.epernay.fr

Le troisième lundi du mois sur epernay.fr, les internautes ont un nouveau rendez-vous en ligne. Le "Talk du maire" permettra à Franck Leroy de répondre, en vidéo, à des questions posées au préalable par des Sparnaciens, sur un thème précis.

Mode d'emploi

Chaque mois, les internautes ont la possibilité de poser leur question au maire via le formulaire "Posez vos questions à Frank Leroy" mis en ligne sur http://www.epernay.fr. L'ouverture aux questions est proposée quelques jours avant la diffusion de la vidéo. La date de fin de soumission est précisée dans l'article.

Pour participer, l'internaute doit remplir tous les champs du formulaire, y compris ses nom(s) et prénom(s) et adresse mail. Ces données restent confidentielles mais permettent au maire de répondre, a posteriori, dans le cas où sa question n'aurait pu être traitée durant le talk.

Chaque internaute peut poser une ou plusieurs questions différentes, dans la limite de 3 par internaute.

Une fois réceptionnées et modérées si nécessaire, les questions sont posées au maire par un journaliste dans le cadre d'une interview filmée d'une durée de 10-15 minutes.

Modération

Afin de garantir la qualité du dialogue, le maire ne répond qu'aux questions d'intérêt général et ayant un rapport avec le thème défini. Les questions courtes, précises et claires sont privilégiées. Les questions les plus représentatives ou qui reviennent souvent le sont également. Les questions d'ordre strictement privé ne pourront être prises en compte durant le talk. En raison de la durée (10-15 minutes) du talk, toutes les questions ne pourront sans doute pas être retenues.

Visionner la vidéo

Chaque talk du maire sera publié sur internet le troisième lundi du mois. Les internautes pourront accéder à la vidéo sur la chaîne Youtube, https://www.youtube.com/user/VilleEpernay et le site internet de la Ville, www.epernay.fr.